



ASSOCIATION ROUTE CEZANNE DU THOLONET

Compte Rendu de l'Assemblée Générale
du 2 février 2023

34 présents et 28 représentés / 79 adhérents



Un tableau de Catherine Modesti représentant Ste Victoire depuis la Route Cezanne a été apporté pour orner la salle.

Le Conseil d'Administration : Michel Aberlen, vice-président, Max Martini, trésorier, Pascale Cougard, secrétaire, Dominique Chenet, Anne Parmentier, Josy Richiez et Gérard Richiez sont présents. Mieke Léoncini est absente, excusée.

Parmi les adhérents présents, nous sommes très honorés que Monsieur le Maire du Tholonet, Monsieur Vincent Languille, Madame Géraldine Gilbert Adjointe à la culture, deux membres du Comité de parrainage, Monsieur Philippe Cezanne et Monsieur Denis Coutagne, Président de la Société Paul Cezanne soient parmi nous ce soir, ainsi d'ailleurs que Madame Chantal Guyot, précédente Présidente de notre association.

Hommage à Bernard Egoyan

Juste après les Journées culturelles de la fin du mois de juin, notre président Bernard Egoyan nous quittait, vaincu par la maladie. Il avait mobilisé toutes les forces qui lui restaient pour les mettre au service de la Route Cezanne du Tholonet, jusqu'à son dernier jour.

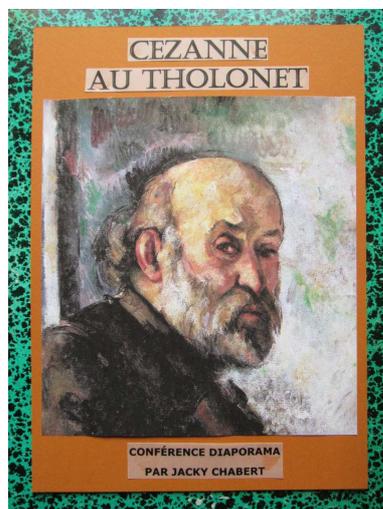
Ce soir, en A.G., d'emblée, nous nous inclinons devant Bernard, en mémoire de tous ses apports à l'Association, avant de faire valoir son travail dans le cadre Rapport d'activités 2021-2022 qui suit.

Nous voulons aussi assurer Nicole Egoyan et Bastien Egoyan, de l'expression de toute la gratitude des 79 membres de l'association et de la chaleureuse affection à leur égard des 8 membres du Conseil d'Administration.

Rapport Moral et Rapport d'activités :

1) Journées Culturelles de la Route Cezanne articulées à la piétonisation de la Route.

* Le 25 juin, à **La Manufacture, bibliothèque Méjanès**, à Aix, conférence du peintre Jacky Chabert, Cezanne au Tholonet.



* Le dimanche 26 juin : Route Cezanne Piétonne.

Lancée, **salle de l'Ours**, par une conférence initiée par la Mairie où fut présentée l'œuvre lithographique de Léo Marchutz. Cette évocation s'articulait sur l'accueil à **l'Ecole Marchutz** Route Cezanne d'une exposition de lithographies des rues d'Aix mises en regard de photos d'aujourd'hui qui attira soixante-dix visiteurs. Par ailleurs, une cinquantaine de personnes ont été accueillies à **l'Atelier Masson**, ouvert par son petit-fils



Alexis, peintre lui-même et résident de La Route Cezanne

Sur un autre registre, la salle du **Cercle** artistique de l'Union, Place du Ferrageon, a permis à plus de cent vingt visiteurs d'apprécier l'exposition proposée par l'Ecole **Indigo** ouverte aux peintres amateurs.



A deux pas, Prairie des Infernets, une vingtaine d'enfants furent captivés par des **Contes** présentés par Jeanine Lefebvre.

C'est également à **deux artistes professionnels, dans deux disciplines différentes**, que nous avons demandé d'illustrer le thème de l'**Arbre** retenu en 2022.

C'est ainsi qu'au **Moulin à huile du Château du Tholonet**, grâce à l'implication de la Société du Canal de Provence, plus de cent cinquante visiteurs ont pu être enchantés par l'exposition d'une vingtaine de photos

de paysages de la Sainte-Victoire dues à **Camille Moirenc**, de même que par la présentation du travail de **Marc Nucera**, l'étonnant sculpteur d'arbres.



Toujours au Moulin à huile, la conférence de Pascale Cougard (Secrétaire de notre association) qui portait sur **Les écrivains inspirés par La Route Cezanne**, a passionné plus soixante-dix personnes.

C'est à l'ombre bienvenue des platanes que nous ont rejoints les Chevaliers de l'Olivier, les Croqueurs de Pommes et l'association des Pistachiers en Provence dans une ambiance qui augure bien de leur contribution en cette nouvelle année 2023.

*Les Arbres sont enfin ceux que l'on retrouve dans l'œuvre de Paul Cezanne, abordée dans la conférence de clôture des Journées Culturelles qui fut donnée le 28 juin au **Musée Granet** par Monsieur le Conservateur, où une centaine de personnes se sont rendues.

Soulignons la **couverture médiatique de ces événements** : trois annonces dans La Provence dont une interview du Président et une page consacrée à Léo Marchutz.



Une page dédiée à La Route Cezanne, dans le magazine « Escapade », au lectorat international.

2) Participation aux Musicales de la Route Cezanne (du 28 juillet au 1er août), grâce à l'accueil par certains de nos adhérents des musiciens et des membres du personnel technique.



Soulignons, ici, que l'association n'a pas manqué d'être extrêmement sensible à l'attention de Christophe Bukudjian qui a voulu dédier à Bernard Egoyan le concert d'ouverture des Musicales 2022 donné dans la cour du musée Granet,

3) Contribution au Vide-greniers du 5 juin et le 4 septembre nous avons bien sûr tenu notre stand lors de La Journée des associations du Tholonet.

Que celles et ceux qui se sont mobilisés pour ce faire soient ce soir salués.

4) Participation aux Journées Européennes du Patrimoine, dimanche 18 septembre 2022 :

*Au Château du Tholonet, Moulin à huile, exposition, tout à fait inédite, de **quatre générations de photographes Ely qui rappelaient 134 ans de la vie à Aix et alentour**. Nombreux sont ceux qui ont pu mesurer « sur pièces » les ressources exceptionnelles du Studio-Henry-Ely, alors même que son implantation historique, au cœur d'Aix, passage Agard, doit être déménagée le mois prochain (www.associationcepia.fr).



*Une conférence sur « **Le Barrage Zola** » animée par Myriam Boissard et Bernard Sabatier au titre de la Société du Canal de Provence.



*Nouvelle contribution de Pascale Cougard, dont la conférence a fait encore salle comble. Cette année, cette conférence sur « Les écrivains de La Route Cézanne » complétée par celle de Marie-Jeanne Coutagne (membre du C.A. il y a de nombreuses années) fait l'objet d'un projet d'édition dans la collection de notre association, sous le titre *Ecrivains et philosophes de la Route Cézanne*.



5) Vu les circonstances, le CA a reporté la réunion du **Comité de Parrainage** qui figurait au Programme de l'année écoulée.

6) **Le Site Internet** de l'association a bien évolué. Il donne la possibilité d'adhérer directement de même, le compte ouvert sur HelloAsso [helloasso.com].

Trois chiffres en conclusion :

- les 79 adhérents qui renouvellent leur soutien à 95%
Au titre de cette année de lancement (1er janvier 2022) on enregistre :
- 492 « Suiveurs » sur Instagram (204 stories et 24 publications)
- 135 « Followers » de Facebook (121 publications)

Nous nous empressons de remercier encore Nicole Egoyan d'avoir su nous ouvrir à ces nouveaux horizons.

Le rapport Moral et le Rapport d'activités sont votés à l'unanimité

III. 2023 : Projets d'Activités :

Une partie du programme prévisionnel s'enracine dans les activités prévues pour l'an dernier, notre travail ne pouvant se comprendre qu'au long cours.

1 - Il en est ainsi des **relations avec l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix.**

Rappelons qu'il s'agit de voir dans quelle mesure La Route Cezanne peut constituer un espace pédagogique pour l'Ecole Supérieure d'Art selon l'approche interdisciplinaire qui est la marque de l'Ecole.

A noter : une possible contribution à notre projet de signalisation de la Route Cezanne.

L'association contribuera à définir des programmes de travail à développer sur La Route en matière de photographie, de vidéo, et de peinture, et participera à leur réalisation.

2 - Il en est ainsi du projet de **Résidence d'Artistes.**

L'association culturelle qui s'est créée l'an dernier pour valoriser le Domaine Saint-Joseph prévoit de son côté une Résidence ouverte à des jeunes qui s'investissent dans de nouvelles pratiques artistiques, à l'occasion de la prochaine Biennale d'Aix, en 2024. Le projet négocié consisterait à accueillir à St Joseph sur un mois (le mois de mars 2024) un(e) artiste, écrivain(e), jeune, inspiré(e) par l'esprit des lieux.

Son travail en Résidence exploitera la proximité avec d'autres créateurs dans d'autres formes d'art. Nous veillerons à favoriser ses relations avec les associations locales et l'école du Tholonet, voire, l'Université et à valoriser son travail.

3 - Notre projet de « **signaler La Route Cezanne** » évoqué plus haut devra être approfondi en 2023 avec les parties prenantes (Conseil départemental, Mairie du Tholonet et Résidents de La Route). Nous proposons que l'entrée Ouest (côté d'Aix) soit mieux signalée et que 2 pupitres informatifs puissent être installés le long de La Route. Le cahier des charges cherchera à faire « signaler » La Route Cezanne sans altérer son cadre qu'il incombe à tous de sauvegarder. Nous viserons une réalisation matérielle effective pour l'année 2025.

4 - Enfin, nous prévoyons l'**édition** du nouvel ouvrage *Ecrivains et philosophes* déjà évoqué, ainsi que la **réédition** du livre de Valentine Favre, adhérente depuis toujours, « *Gens d'Antan de la Route Cezanne* » qui est épuisé depuis trois années déjà.

Ces quatre projets sont, par ailleurs, de nature à préparer l'inscription La Route Cezanne du Tholonet, et la Commune du Tholonet donc, dans la double perspective de **la Biennale d'Art d'Aix 2024 et de l'Année Cezanne 2025.**

5 - C'est notamment dans cette même perspective que, comme annoncé, nous proposerons de tenir la deuxième réunion du **Comité de Parrainage**. Ce sera pour nous l'occasion d'enrichir les projets qui viennent d'être évoqués.

6 - S'il se confirme que nous sommes assez nombreux pour le préparer et pour tenir le stand c'est très volontiers que nous participerons au **Vide-greniers du 18 juin**.

7 - Bien sûr, le dernier week-end de juillet du 27 au 30 nous nous mobiliserons tous autour des « **Musicales de la Route Cezanne** »

8 - Enfin, notre projet de rapprochement avec **le Grand Site** pourra être étudié cette année avec sa nouvelle responsable.

9 - Dernier, et non des moindres, de nos investissements cette année : **La Route Cezanne Piétonne**.

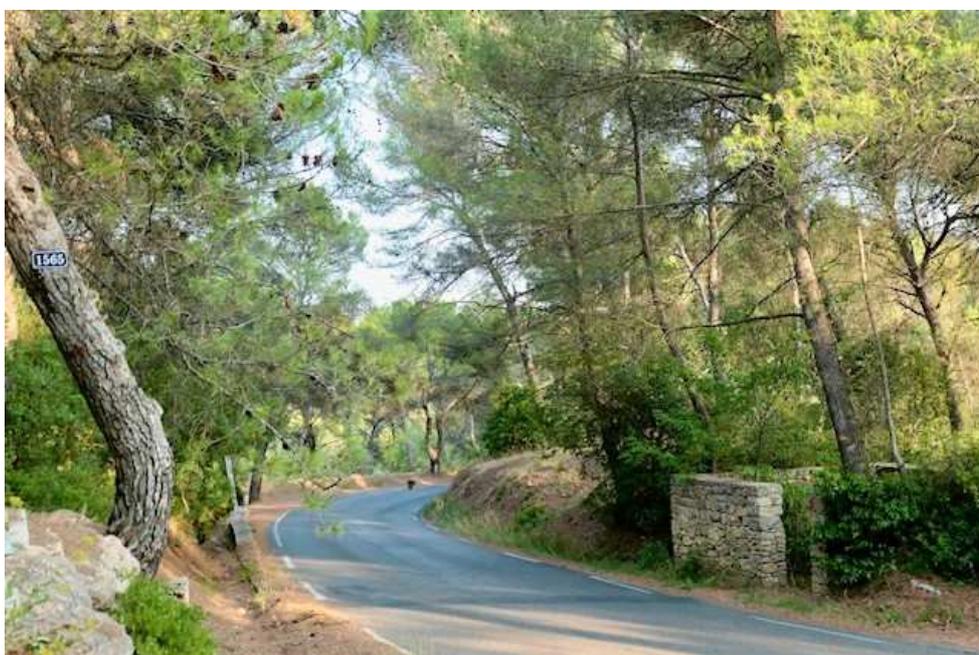
Elle se déroulera **dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (16-17 septembre)**.

La Mairie nous assure de son plein soutien et demande à notre association de prendre en charge le travail administratif préparatoire.

Pour sa part, la **Société du Canal de Provence**, s'est déclarée prête, comme depuis de nombreuses années déjà, à prendre sa part à cet événement. Qu'elle soit à nouveau remerciée.

Après avoir choisi de traiter de L'Arbre l'an dernier, nous sommes tentés d'aller plus avant en abordant en 2023 l'univers de **La Forêt**.

Il va sans dire que - dès que consolidé- « le programme Route Cezanne Piétonne 2023 » fera l'objet d'une communication prioritaire aux Adhérents.



IV. Echanges : questions diverses.

Monsieur le Maire, Monsieur Vincent Languille rappelle que La Route Cezanne Piétonne est conforme à l'ADN de l'ARCT. Cet événement public comporte une certaine pesanteur administrative. Mais c'est une question de temps.

Chantal Guyot : question sur le devenir du sentier piéton, sur lequel l'ARCT travaille depuis 2006.

Monsieur le Maire : un repérage du sentier a été fait, mais rien de possible avant 2024, car il faut l'autorisation de certains propriétaires du bord de La Route.

Le projet est bien celui des institutions (commune, cadastre) et il est également très technique. Il ne peut être mené à bien par une association. Le Maire, avec la municipalité, se fait fort de porter ce projet.

Un travail est en cours sur une première section entre le Château du Tholonet et la Carraire des Artauds. Ce sera annoncé publiquement dès que se sera plus concret.

Question subsidiaire : arrêts de bus sur La Route Cezanne.

Celui de Château Noir n'existe plus. L'éclairage a été fait, très bien, mais l'arrêt n'existe plus depuis deux ans. L'ARCT avait fait la demande d'autres arrêts utiles, par exemple au niveau des Lodges et le retour, en contrebas, sur le délaissé devant le chemin de la Paroisse.

Réponse de Monsieur le Maire : depuis 2016 la compétence mobilité est à la Métropole. C'est à la Métropole qu'il faut écrire. Une association peut-elle avoir du poids ?

Le Maire rappelle que sa demande n'a pas été suivie d'effet.

Il est entendu de refaire un courrier conjoint ARCT/Mairie, avec photo et dossier.

Question à Monsieur le Maire sur le classement de La Route.

Réponse de Monsieur Le Maire : la Loi du 7 juillet 2016 (Ministère de la Culture) a reconnu de plein droit le classement Malraux (décret du 17 juillet 1959) en tant que Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.) - la nouvelle appellation de la protection, au titre du Ministère de la Culture -

La DRAC a lancé une mission pour étudier le cas de La Route Cezanne. L'étude est remontée jusqu'au Ministère qui a jugé que l'outil S.P.R. n'était pas adéquat.

En effet ce qui est à protéger c'est plus du paysage que du patrimoine bâti.

Le souhait de la Mairie est de renouveler les protections : « Site inscrit ou Site classé ».

Cela passe donc par la DREAL (Ministère de l'Environnement) qui a tous les éléments pour procéder à ce classement.

V. Composition du Bureau

Le mail de convocation à l'A.G., en date du 17 janvier 2023, lançait un appel explicite à candidatures au C.A. Aucune candidature n'a été enregistrée.

Le CA se réunira le 13 février, pour voter le présent Compte Rendu de l'Assemblée Générale et définir la composition du bureau et élire un président.

Le montant des adhésions : 25 euros /couple 30 euros est mis au vote. Ces montants sont acceptés.

Tous les points ayant été abordés un petit apéritif a clôturé l'Assemblée Générale

